

**Synthèse des observations du public  
Consultation du 16 août au 6 septembre 2022**

**Projet d'arrêté portant modification du site Natura 2000  
« Bocage à Osmoderma eremita au nord de la forêt de Perseigne »**

Aucune observation n'a été émise pour le projet d'arrêté de modification de la zone spéciale de conservation « Bocage à Osmoderma eremita au nord de la forêt de Perseigne ».